

Le texte en français suit le texte en anglais.

Anti Scab graphic

To: All Unifor Members, Local union Presidents & Recording Secretaries, NEB, National Staff

On Thursday, June 20, 2024, the Parliament of Canada passed federal anti-scab legislation under Bill C-58, which will restrict federally-regulated employers, including transportation, banks, and telecom companies, from using replacement workers during strikes or lock-outs. Those who violate the new law, which comes into full effect on June 20, 2025, will face fines of up to \$100,000 a day.

This once-in-a-generation update to federal labour law didn't happen by chance. Our union – our members and activists - made winning federal anti-scab legislation a reality.

For many years, our union has campaigned in favour of anti-scab legislation in all jurisdictions. The national campaign was endorsed by delegates at regional Councils and the 2022 Constitutional Convention, and our members did what we do best – mobilized into action. We met with MPs, senators, and federal government staff, telling our stories about the impacts of scabs on the picket line. Through email blasts, petitions, video testimonials, one-on-one discussions, op-eds, social media engagement, and countless face-to-face meetings, we made the case that it was time for anti-scab legislation at the federal level.

We know that when our members speak from their hearts about their real experiences in the workplace, and about the sacrifices they and their families make to win fair contracts, elected officials listen.

This historic victory happened thanks to the efforts of every one of our 320,000 members across Canada.

Even when we win, the fight continues. From the very beginning, our plan was to win federal legislation, then take the fight to the provinces, because we know the vast majority of workers in Canada are governed by provincial labour legislation.

Even in British Columbia and Quebec, where they already have anti-scab legislation, the laws need to be tightened and loopholes eliminated. There is much more work to be done!

So stay tuned, and look out for more ways to get involved as we kick off the next phase of our campaign to win anti-scab legislation in every jurisdiction in Canada!

In the meantime, it's important to take the time to celebrate the momentous victory that we won. On behalf of Unifor's leadership team, I want to thank each and every member of our union for your role in this victory – this is an unprecedented step forward for workers in Canada.

Please take the time to enjoy the summer with your family, friends and loved ones. Rest, recuperate, recharge your batteries, and let's get ready to win anti-scab legislation for everyone!

In solidarity,

Lana Payne

National President

Graphique anti-briseurs de grève : nous avons mis fin au travail des briseurs de grève.

Destinataires : Tous les membres d'Unifor, secrétaires archivistes et présidentes et présidents de sections locales, CEN, représentantes et représentants nationaux

Le jeudi 20 juin 2024, le Parlement du Canada a adopté une loi fédérale anti-briseurs de grève en vertu du projet de loi C-58, qui empêchera les employeurs sous réglementation fédérale, y compris les entreprises de télécommunications et de transport et les banques, de faire appel à des travailleuses et travailleurs de remplacement pendant les grèves et les lock-out. Ceux qui enfreindront la nouvelle loi, qui entrera en vigueur le 20 juin 2025, s'exposeront à des amendes pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par jour.

Cette mise à jour du droit du travail fédéral, qui n'arrive qu'une fois par génération, n'est pas le fruit du hasard. Notre syndicat, nos membres et nos militantes et militants ont fait de l'adoption d'une loi fédérale anti-briseurs de grève une réalité.

Depuis de nombreuses années, notre syndicat fait campagne en faveur de l'adoption d'une loi anti-briseurs de grève dans l'ensemble des provinces et des territoires. La campagne nationale a été approuvée par les délégations des conseils régionaux et le Congrès statutaire de 2022, et nos membres ont fait ce qu'ils font de mieux : se mobiliser pour passer à l'action. Nous avons rencontré des parlementaires, des membres du Sénat ainsi que des représentantes et représentants du gouvernement fédéral pour leur parler des impacts des briseurs de grève sur la ligne de piquetage. Par le biais de courriels, de pétitions, de témoignages vidéo, de discussions individuelles, d'articles d'opinion, de publications dans les médias sociaux et d'innombrables rencontres en personne, nous avons fait valoir qu'il était temps d'adopter une loi anti-briseurs de grève à l'échelle fédérale.

Lorsque nos membres parlent avec leur cœur de leurs expériences dans leur milieu de travail et des sacrifices que leur famille et eux-mêmes ont faits pour obtenir des contrats équitables, les élus les écoutent.

Cette victoire historique est le fruit des efforts de chacun de nos 320 000 membres dans l'ensemble du Canada.

Même lorsque nous gagnons, la lutte continue. Dès le début, notre intention était d'obtenir l'adoption d'une loi fédérale, puis de porter le combat dans les provinces, parce que nous savons que la grande majorité des travailleuses et travailleurs au Canada sont régis par le droit

du travail provincial.

Même en Colombie-Britannique et au Québec, où il existe déjà une loi anti-briseurs de grève, il est nécessaire de resserrer les lois et d'éliminer les failles. Il reste donc encore beaucoup de travail à faire.

Restez à l'affût pour découvrir d'autres façons de participer à la prochaine phase de notre campagne visant à faire adopter une loi anti-briseurs de grève dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada.

En attendant, il est important de prendre le temps de célébrer cette grande victoire. Au nom de l'équipe de direction d'Unifor, je tiens à remercier tous les membres de notre syndicat pour le rôle qu'ils ont joué dans cette victoire. Il s'agit d'une avancée sans précédent pour les travailleuses et travailleurs canadiens.

Prenez le temps de profiter de l'été avec votre famille, vos amis et vos proches. Reposez-vous, rechargez vos batteries et préparez-vous à conquérir une loi anti-briseurs de grève pour tous et toutes!

En toute solidarité,

Lana Payne

Présidente nationale